

Liberté Égalité Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Feuille de route RH de l'académie de Limoges : un cap et des mesures concrètes pour la transformation RH

Limoges, le 27/05/2021

Depuis 2017, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a engagé un travail sur la revalorisation de ses personnels pour une meilleure reconnaissance de leurs métiers. Les quatre axes principaux d'évolution souhaités pour les personnels de l'Éducation nationale sont **la reconnaissance**, **la coopération**, **l'ouverture et la protection**.

L'académie de Limoges relève ici collectivement le défi de la transformation RH d'une structure qui emploie plus de **12000 salariés**, pour être une organisation qui soit capable d'offrir des parcours personnalisés et un niveau attractif pour l'ensemble de ses métiers, pour un meilleur service public.

De par ses caractéristiques, et surtout l'implication des agents qui la font vivre, l'académie de Limoges s'inscrit déjà depuis plusieurs années dans une RH qualitative et de proximité. La feuille de route RH académique fixe de nouveaux objectifs ambitieux en matière d'accompagnement et de bien-être des personnels :

- ✓ Écouter et soutenir les agents ;
- ✓ Informer et orienter;
- ✓ Former et coopérer ;
- \checkmark Favoriser et développer le bien-être au travail et le sentiment d'appartenance.

Reconnaissance, qualité de vie au travail et services numériques, gestion des talents et des mobilités, professionnalisation de l'accompagnement RH sont autant de moyens à déployer. C'est cette transformation que la feuille de route RH concrétise dans notre territoire, en fixant un cap avec des mesures qui seront déployées progressivement, comme établi dans le calendrier présent dans la feuille de route de RH. Des échanges réguliers seront organisés pour s'adapter à l'évolution des besoins de chacun afin que cette dernière trouve à terme une réelle efficacité auprès des agents.

Cellule communication Cabinet de la rectrice

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56 Mél : <u>ce.communication@ac-limoges.fr</u>

Pour rappel:

Les premières augmentations de rémunération sont intervenues avec notamment la prime informatique versée, fin février, à tous les professeurs, ou encore la prime de 450 euros annuels pour les directeurs d'école. Les plus jeunes vont aussi percevoir, pour certains, jusqu'à 100 euros par mois supplémentaires à partir de mai. La dynamique de revalorisation se poursuivra au sein des discussions qui sont programmées avec les syndicats en 2022.

NB: N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information ou d'interview au sujet de la feuille de route RH de l'académie.

Cellule communication Cabinet de la rectrice

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56 Mél : <u>ce.communication@ac-limoges.fr</u>

13 rue François Chénieux 87031 Limoges Cedex